

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet :

Acquisition Jeux d'enfants
Jardin des Pitchounets
Société COMAT § VALCO

N° AD-2023-11-17-13

Envoyé en préfecture le 28/11/2023

Reçu en préfecture le 28/11/2023

Publié le **30 NOV. 2023**

ID : 034-213401359-20231117-AD2023_11_17_13-AR

République Française

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 qui permettent au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 Juin 2020 visée par les Services de la Sous-Préfecture de Béziers en date du 05 Juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines fonctions énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT dont la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 200 000 € HT.

Considérant le choix de retenir l'offre de la Société COMAT § VALCO pour la fourniture de jeux d'enfants (passerelle et escalade) pour le Jardin des Pitchounets,

Considérant qu'il est prévu au budget 2023 l'acquisition de ces jeux d'enfants,

DECIDE

ARTICLE 1 – De valider la proposition de la Société COMAT § VALCO pour la fourniture de jeux d'enfants pour le Jardin des Pitchounets pour un montant de 8 630.00 € HT.

ARTICLE 2 – La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

ARTICLE 3 – Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Préfet de l'Hérault.

Fait à LESPIGNAN, le 17 Novembre 2023

Le Maire,



Jean-François GUIBBERT

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le **28 NOV. 2023**
Et publication ou notification
Du **30 NOV. 2023**
Le Maire :

